

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	8ème
Nom de site		Numéro	T19474
Adresse du site	76-78, avenue des Champs Elysées	Hauteur	R+6 (30.40m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	16/07/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/07/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	15/09/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100MHz).		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes entrelacées pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G), 2100MHz (partage de fréquence 4G/5G) et 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 350° et 260°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 350° < 5V/m - 260° < 5V/m 5G (3500): 350° < 3V/m - 260° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	32.44m pour les antennes à faisceaux fixes et orientables		

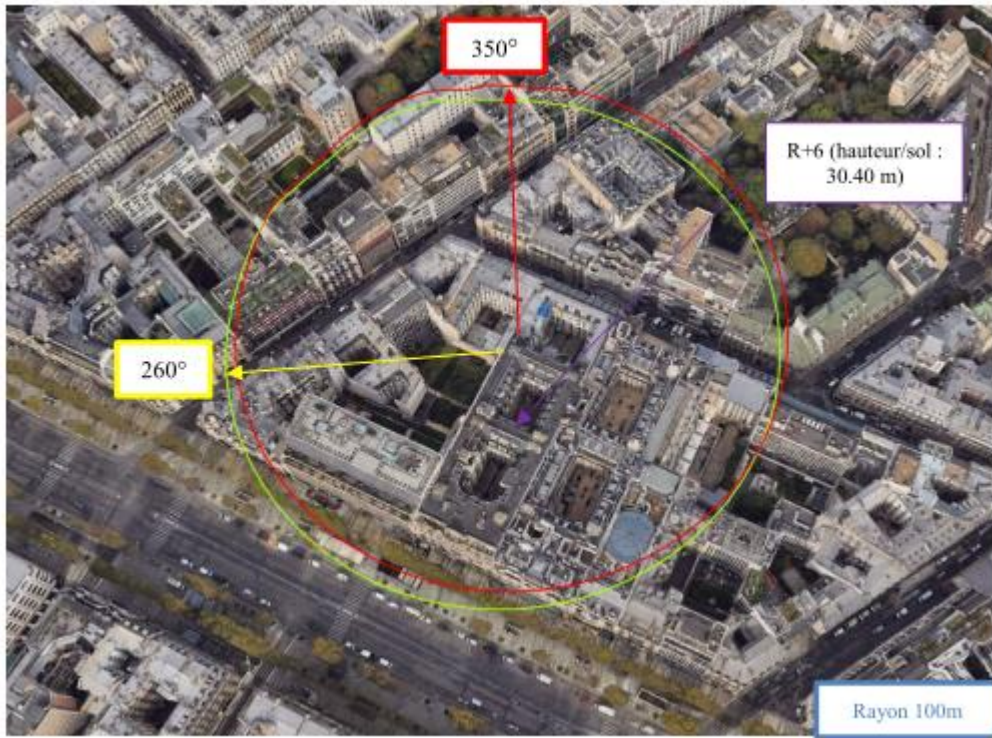
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes fixées sur mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair sont placés en pied d'antennes.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

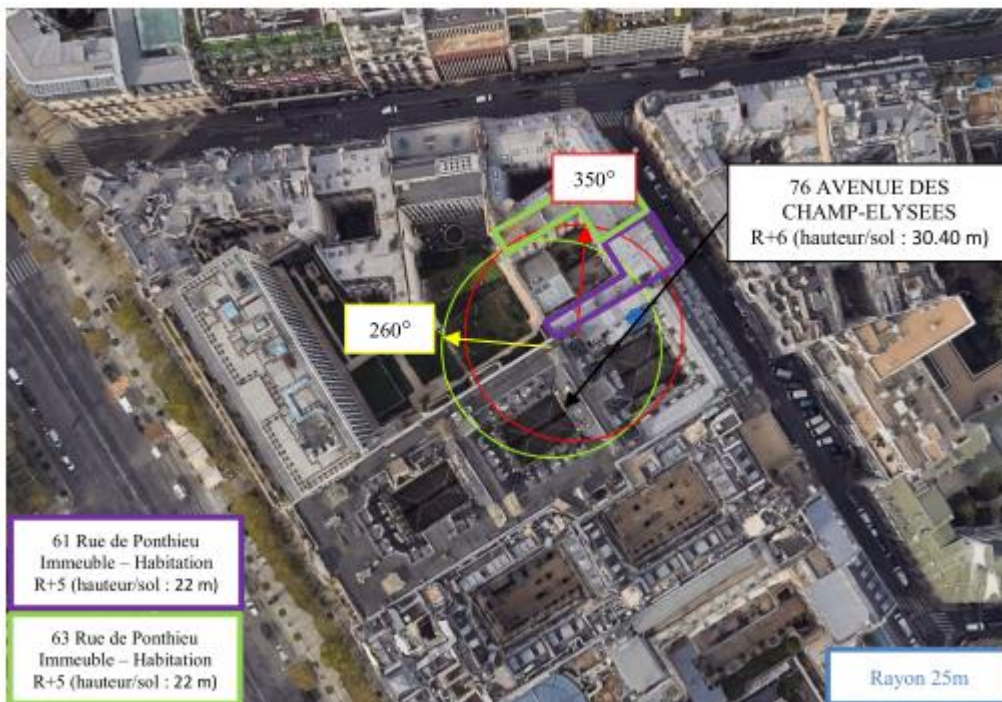
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		<input type="checkbox"/>
		Défavorable
		<input type="checkbox"/>
		Ne se prononce pas
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

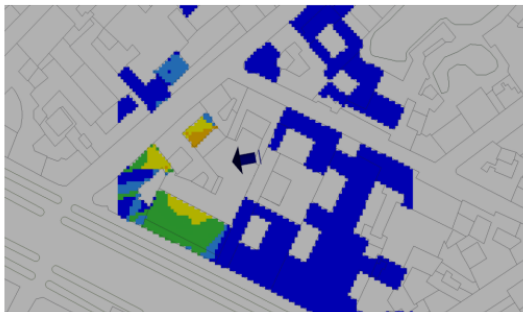
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 76-78 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS--8E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 350°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m		

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 260°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



b. Azimut 350°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 76-78 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS--8E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 350°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m		

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 260°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : pas de modification visuelle



Vue des Azimuts

Azimut 350° :



Azimut 260° :

